

PROCES VERBAL - ASSEMBLEE GENERALE - 19 OCTOBRE 2019

10H00 : début de la séance

Etaient présents : Mme Langour et Monsieur Grégoire vérificateurs aux comptes , M Hadjadj, M bernat et Monsieur le maire de la ville de Longwy, M Aries , président de la CAL, Sarah et Virginie PICARD, les professeurs de l'association, Beguin Sophie présidente, Noélie Fund vice-présidente, Virginie AVIAN secrétaire, M et Mme PELLEGRINO trésoriers. Monsieur Brimont, Mme Paulin, Stella Maffei et Gaëlle Goy, parents et bénévoles.

Le Corum étant atteint, madame la présidente ouvre la séance.

Remerciements

Mme la présidente prend la parole pour remercier :

Le comité, Les associations BCLR, P2H, UGL, La ville, le service des sports, le pôle de la cité

Les bénévoles, les donateurs, Les parents et élèves, Les photographes

Les professeurs

Nous avons reçu cette année, le label or de la fédération française de danse qui est gage de la qualité et du nombre de licenciés.

Bilan financier : 2018/2019

Bilan négatif mais dû au spectacle : - 400 euros

Le budget du spectacle est autour de 30 000 euros de dépenses, à noter plus de 5500 euros de donations pour aider au financement du spectacle. Un gros effort a été fait pour maîtriser les dépenses. La part versée à la SACEM, dont le montant ne pouvait être estimé est la raison de ce faible déficit sur le budget annuel.

A noter le changement de cabinet comptable à partir de cette fin d'année

Les vérificateurs aux comptes approuvent et certifient les comptes présentés à l'assemblée

Bilan sportif 2018/2019

Fête du sport, Représentations pour le BCLR, Le corps dans tous ses états, Spectacle , Stage été

Interventions de Sarah dans les écoles : Dartain, Laix, Baslieux, centre social de Longwy, Centre aéré, Centre aéré d' Herserange.

Projets 2019/2020

Fête du sport : stand pas de démonstrations pour cette année.

Réflexion pour un spectacle et une master class pour enfants à l'espace culturel Jean Ferrat

JPO le 6 juin 2020

Le corps dans tous ses états à l'espace culturel Jean Ferrat le 13 juin 2020

Stage d'été en réflexion

Interventions de Sarah : SESSAD avec enfants handicapés.

Licenciés 2019/2020

269 adhérents, 16 groupes dont 4 groupes adultes et 1 cours Happy Body C'est un record historique du nombre d'adhérents

A noter l'ouverture d'un nouveau groupe ouvert et donc l'embauche d'un nouveau professeur (Julie Jesse) Nous passons à 3 employés.

Notre local avait été cambriolé la saison dernière, nous avons dû trouver un autre local, la société CTIPH nous offre gracieusement la possibilité d'entreposer notre matériel dans son entreprise.

Goodies 2020 : Proposition d'un nouveau goodies : Débardeur

Tiers sortant :

Virginie AVIAN : elle est réélue à l'unanimité.

Divers :

- Sarah a suivi une formation de Fly Yoga cette été, à sa demande, pris en charge en grande partie par un organisme de formation : Uniformation. Coût pour l'association : 600 euros
- Formation à venir : Secourisme
- Est proposé une prime pour Sarah et Virginie les années de spectacle pour l'investissement et les heures passées.
- Les tarifs des cotisations annuelles ont été ajustés, les nouveaux tarifs sont proposés et adoptés à l'unanimité. A noter le tarif de la licence FFD est de 19 euros pour la saison en cours. Les cotisations sont payables en ligne (possibilité de 3 fois sans frais)

1h	184
1h15	205
1h30	224
2h15	245
2h30	257
3h00	269

Questions diverses :

Monsieur Fournel prend la parole pour nous indiquer qu'une demande de subvention exceptionnelle pour le spectacle est à faire à la mairie.

Demande de subvention à la CAL , Site du conseil départemental

Monsieur Ariès prend la parole pour indiquer que des subventions peuvent être demandées au département de Meurthe et Moselle dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté, il participe aux financements des licences en fonction du montant des revenus des licenciés : PASS 54

Pour le spectacle : La Cal n'a pas de compétence pour les subventions du sport, cependant en contrepartie d'une apposition de la banderole de la CAL 500 euros de subvention peuvent être alloués.

Subvention de fonctionnement du département en fonction du nombre de licenciés à demander

Subvention pour la promotion du sport féminin à la région.

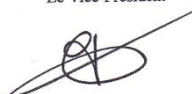
Demande de subvention de fonctionnement à chaque commune en fonction de la provenance des licenciés.

11H07 : Clôture de la séance

Le Président



Le Vice-Président



Le Secrétaire



Le trésorier

